

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 25 septembre 2016 : une journée pour faire revivre la mémoire des Harkis de Mirande

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre prochain, se déroulera sur les communes de Berdoues et de Mirande, une importante opération mémorielle destinée à faire renaître une partie de l'histoire locale de ces deux communes, souvent méconnue.

Entre 1962 et 1975, 69 hameaux furent construits sur le territoire français, dont celui de Mirande, unique dans le Gers. Il a reçu jusqu'à 144 personnes, qui après avoir connu le traumatisme de l'exil, ont été logées au hameau de forestage de Mirande, où les enfants ont été scolarisés. Les hommes eux, étaient formés et employés au sein du chantier de forestage de Berdoues, où ils oeuvraient à des travaux de reboisement et d'aménagement de la forêt domaniale, pour le compte de l'Office national des Forêts (anciennement Eaux-et-Forêts).

Ces hameaux font ainsi partie intégrante de la mémoire harkie.

Dans ce contexte, la cérémonie départementale à la mémoire des Harkis, qui se déroule traditionnellement à Auch, sera délocalisée à Mirande. Deux stèles commémoratives, accompagnées de panneaux pédagogiques, seront inaugurées sur les sites respectifs du hameau de Mirande et de l'ancien chantier forestier de Berdoues pour retracer cette période de l'histoire locale. Le rond-point de la route de Monclar sera renommé à l'initiative de monsieur le Maire de Mirande, « Rond-point du hameau des Harkis ». Un repas citoyen sera également proposé dans ce cadre pour favoriser les échanges, moyennant une participation symbolique.

Des expositions réalisées par l'Office national des anciens combattants et par des élèves du lycée agricole de Mirande seront également accessibles à tous les participants. Des témoignages et une conférence viendront enfin clôturer cette journée.

Cette manifestation se veut une manifestation conviviale mais solennelle. Riche en échanges et en enseignements, elle s'adresse aussi bien aux familles de harkis, au monde combattant qu'au grand public qui est invité à assister aux divers événements de la journée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'action national en faveur des harkis et anciens membres des forces supplétives lancé par le Premier ministre, le 25 septembre 2014. Il prévoit plusieurs mesures, dont notamment celle de faire connaître l'histoire et la mémoire des harkis et de leurs proches. L'une des actions concerne spécifiquement l'apposition de plaques mémorielles dans les anciens hameaux de forestage.

